

La Gazette des Autorités



Printemps 2008, Numéro 13



La Gazette des Autorités
Informations officielles
Administration
communale
La Place, CP 48
1197 Prangins
022 994 31 13

Délégué à l'information
Andres Zähringer
gazette@prangins.ch



Editorial

La Gazette entre dans sa quatrième année d'existence !

Eh oui ! Trois ans déjà ! *La Gazette* a pris maintenant un rythme de croisière avec, néanmoins, des réglages, nécessaires, tant du point de vue de la présentation que du contenu.

En effet, le journal local de votre Commune est réalisé par deux entités différentes, *La Gazette de Prangins* & *La Gazette des Autorités* ayant chacune des motivations propres. Le mot «information» n'a pas la même résonance pour les uns et pour les autres. Faut-il publier et égrainer des événements, sans état d'âme ni prises de position ? Faut-il, au contraire, donner la place au «coups de gueule», aux état d'âmes, voir aux propos polémiques ? Au fil des différentes publications, des réunions entre les rédacteurs (les trois dames et le Secrétaire municipal) et les Autorités (la Municipalité et le Président du Conseil communal), des séances de relecture, un consensus a pu être trouvé, même si l'ouvrage est régulièrement remis sur le métier, les bases rediscutées et les volontés affirmées.

Pour toutes les parties, il s'agit clairement d'informer, en évitant la polémique stérile ou d'éventuels articles tendancieux, le but étant d'offrir au lecteur une *Gazette* plaisante à lire et informative sur le quotidien et l'avenir de Prangins.

Alors . . . Nous espérons que vous aurez toujours autant de plaisir à vous plonger dans *La Gazette*.

A. Zähringer, Secrétaire municipal et délégué à l'information

INFORMATIONS OFFICIELLES

Cartes journalières CFF - un service qui ... roule !!

Nous vous rappelons que la Commune dispose de deux cartes journalières CFF par jour au prix de Fr. 35.-- pièce. Ces cartes, utilisables sur le réseau de l'abonnement général - trains, bateaux, bus et trams - peuvent être réservées au Greffe municipal. La réservation peut se faire par téléphone, ou directement au Greffe, et doivent être retirées et payées comptant (pas de cartes de crédit), dans les deux jours ouvrables et durant les heures d'ouverture du bureau. Chaque personne peut bénéficier d'un nombre illimité de cartes durant l'année, mais pas plus de trois sésames consécutifs. Nous vous encourageons fortement à profiter de cette possibilité de voyager à bon compte.

Profitez des cartes journalières, venez les retirer au Greffe municipal et BON VOYAGE !!



Ouverture des guichets de l'Administration communale

Nous vous rappelons que les heures d'ouverture du **Greffe municipal** sont les suivantes :

du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30





Le Contrôle des Habitants est ouvert aux heures suivantes :

lundi, mercredi et jeudi de 8h00 à 11h30
mardi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 18h30
vendredi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30



Le Service Technique Communal a déménagé

Comme nous vous l'avions annoncé dans notre précédent numéro, notre Service Technique Communal (STC) a pris ses nouveaux quartiers au rez-de-chaussée de la Maison Fischer. Des locaux plus spacieux ont permis de regrouper le STC, la police des constructions et l'urbanisme. Mmes V. PICARD et D. ROSSET et M. M. GIOVANNINI vous recevront :

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 16h30
mercredi de 8h00 à 11h30

Attention !! Dès le 31 mars 2008, les dossiers d'enquêtes publics pourront être consultés dans les nouveaux bureaux et plus au Greffe municipal. Les dossiers d'abattage d'arbres restent au Greffe.



Le Jardin des Lumières Le Musée national suisse – Château de Prangins fête ses 10 ans

Et invite tous les Pranginois-es à devenir les acteurs de cet événement en participant à un projet artistique exceptionnel qui illuminera avec 60'000 bougies le Château et ses alentours au soir du 4 octobre, grâce à l'intervention de 500 volontaires. Pour en savoir davantage, deux séances d'information auront lieu au Château de Prangins :

Mardi 1^{er} avril à 20h00 et
Mercredi 2 avril à 19h00.

Vous y découvrirez un projet festif et poétique, qui requerra toute votre attention et, nous l'espérons vivement, votre participation active le 4 octobre prochain. Vous y rencontrerez également Muma, créateur de ce happening lumineux.

Pour tous renseignements : 022 994 88 90/96

Au plaisir de vous accueillir très prochainement.

L'équipe du Château de Prangins



Résultat 2007 de la collecte de vêtements usagés réalisée à partir des conteneurs CONTEX

Sur l'année passée, **11.71 tonnes** de vêtements et chaussures usagés ont été déposés dans les conteneurs jaunes CONTEX de récupération de vieux vêtements de notre Commune, comme l'indique la société chargée du recyclage. La part de recettes d'utilité publique résultant de cette action, d'un montant de **Fr. 1'171.--**, est versée au profit de **Procap - Association Suisse des Invalides**. CONTEX et les Autorités pranginoises remercient la population pour l'exploitation toujours active qui est faite de cette opportunité de mise au recyclage judicieuse, tant sur le plan écologique que social.

Les Enfants

Ce sont des batailleurs, râleurs et arrogants
Mal élevés, bruyants et surtout dérangeants !
Voyez-vous comme cela toute notre jeunesse ?
C'est que vous êtes vieux et qu'un rien vous blesse !

Mais il y a un remède, il ne coûte rien.
Il vous donnera peut-être une autre vision,
Apportez à ces jeunes votre contribution,
Devenez patrouilleur et alors vous verrez,
Qu'ils savent être polis, aimables et amusants.
Ils vous apporteront, ce n'est pas exagéré,
Un sourire, un merci, tout ça en rigolant.
Votre vision, alors, ne pourra que changer,
Car notre jeunesse a aussi des qualités.

Et à vous, les mamans qui venez chaque jour
Rechercher vos enfants et ceux des alentours,
Prenez un peu de temps pour la sécurité,
Car leur vie vaut bien un peu de dévouement !

C'est facile d'aider et de se dévouer,
En cela vous serez encore plus des
MAMANS

Un patrouilleur motivé



Pour compléter nos effectifs, nous
cherchons :

*patrouilleurs ou patrouilleuses scolaires
rémunéré-e-s* (retraité-e-s bienvenu-e-s)

Pour tout renseignement et inscription :

M. F. PETERMANN, Policier municipal,
tél. 022 994 31 19

Le nouveau District de Nyon, c'est 47 Communes à votre rencontre

Le samedi 12 avril prochain aura lieu la Fête du nouveau District de Nyon. Venez nombreux faire la fête à cette occasion. Dès 10h00 et jusqu'à 22h00, **les chalets des villages**, à Rive, vous permettront de découvrir les spécificités des 47 Communes du District. **Stands de nourriture et de boissons** vous attendent.

La **Grande parade des Communes** se déroulera de 12h30 à 13h00, avec un cortège, en fanfare, qui amènera nos élus du débarcadère de Rive à la place du Château. **Apéro offert au Château !** Musique pour tous les goûts, carrousels, P'tit Train, à Rive. Croisières NAVIBUS gratuite de 11h00 à 17h00 et transports publics régionaux gratuits.

VENEZ NOMBREUX POUR FAIRE LA FETE !!



UNE MAGNIFIQUE ET FOLLE AVENTURE MUSICALE

Le «Roman de la Momie», sur le texte de Théophile Gautier, opéra pour récitant, solistes, chœur et orchestre symphonique, offrira la possibilité à plus d'une centaine d'élèves du COV, encadrés par des professeurs et quelques musiciens externes, mais également aux élèves de Prangins du chœur de l'Etablissement scolaire Roche-Combe de vivre une expérience unique. En plus, ils auront l'occasion de travailler avec Jean-Charles Simon, personnalité romande très connue dans le monde du spectacle et de l'audiovisuel, qui tiendra le rôle de récitant.



Ce projet se veut complémentaire au travail habituel effectué chaque année par nos élèves. La préparation qui est intégrée dans le cadre pédagogique de l'année académique en cours a commencé en octobre 2007. Comme une mosaïque, les différents éléments qui ont été préparés d'abord individuellement, puis, par petits groupes, se sont mis peu à peu en place. C'est ainsi que le 25 janvier a eu lieu la première répétition d'ensemble des cordes préparés, jusque là à Morges et à Nyon, certains vents, harpe et piano.



Progressivement les chœurs, les intervenants externes et le récitant se sont rajoutés et nous sommes impatients d'arriver à la « première » du 27 avril à Morges. Aussi, nous nous réjouissons des trois représentations de Prangins, les 9, 10 et 11 mai et nous souhaitons dire un grand merci à votre Municipalité pour son accueil, ainsi que pour son soutien.

**Anastase Démétriadès, directeur
Conservatoire de l'Ouest Vaudois**



COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Préavis

La Municipalité a déposé les préavis suivants auprès du Bureau du Conseil communal :

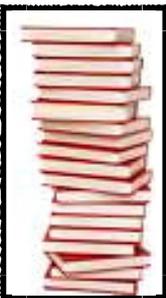


Préavis No 29/07, «Demande d'un crédit de Fr. 65'000.-- pour la révision partielle du plan de quartier «Les Morettes».

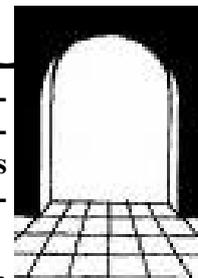
La nécessité et l'urgence de construire des logements confortables et abordables pour les personnes âgées et pour les jeunes a amené la Municipalité à réfléchir sur les lieux qui peuvent encore accueillir des réalisations sur son territoire. Une réflexion s'est engagée au sujet du quartier "Les Morettes", de sa capacité à intégrer de nouveaux équipements de ce type, tout en remplaçant le pavillon scolaire provisoire par une nouvelle construction sise dans la zone d'utilité publique.

Préavis No 22/07, «Règlement du Conseil communal».

En 2002, les électeurs vaudois ont adopté une nouvelle constitution. Cette dernière a instauré différentes nouveautés qui ont d'importantes incidences sur les travaux du Conseil communal. Ces nouvelles options ont été déclinées dans la Loi sur les communes (LC) et la loi sur les droits politiques (LEDP), la révision de ces deux textes a été adoptée par le Grand Conseil en mai 2005. De ce fait, l'Exécutif pranginois se devait de réviser et d'adapter le règlement du Conseil communal, avec, néanmoins, la volonté de ne pas en faire un recueil prangino-pranginois. Il a donc proposé un texte proche du règlement type de l'Etat de Vaud, tout en l'adaptant tout de même à la politique locale.



Préavis No 28/07, «Demande d'un crédit de Fr. 37'000.-- en vue de la transformation en portes coulissantes des entrées côté Jura de la Maison de Commune».



Lors de la rénovation de l'actuelle Maison de Commune, anciennement la ferme du château, un sas d'entrée a été prévu du côté de l'entrée de l'Administration communale et du Tea-room. Cette entrée comporte, de ce fait, deux portes, à doubles ouvrants. Il s'avère, qu'actuellement, une grosse difficulté réside dans le fait que ces doubles portes ne permettent pas de pénétrer de manière facilitée aux personnes à mobilité réduite dans ces lieux. Ceci est également valable pour les usagers avec poussettes ou colis encombrants. Le même problème se pose du côté de l'Epicerie et du jardin d'enfants où il n'y a, néanmoins, qu'une seule porte. La Municipalité propose de remplacer ces entrées par des portes vitrées coulissantes à deux vantaux.

Une deuxième journée de concertation avec la population - Ateliers du 26 janvier 2008

La Municipalité joue la carte du dialogue et de la transparence en organisant, pour la deuxième fois, une rencontre ayant pour thèmes des projets d'aménagement du territoire.

Cette deuxième journée d'ateliers destinés aux pranginoises et aux pranginois faisait suite à celle du 23 juin 2007. L'objectif des organisateurs était de présenter, d'une part, l'évolution du projet de plan directeur communal, dans les trois grandes thématiques : urbanisme, mobilité, paysage et, d'autre part, le schéma directeur de l'agglomération nyonnaise dont Prangins fait partie, et plus particulièrement la Route de Distribution Urbaine (RDU) et ses implications pour Prangins tant au niveau du tracé de la route que de l'urbanisation prévue à ses alentours.

La plupart des participants aux ateliers étaient là pour la deuxième fois. Quelques nouveaux se sont joints à eux. Une cinquantaine de personnes ont pu ainsi s'exprimer, dans un climat attentif et constructif.

Centre du village, zone villas, artisanat, éco-quartiers, priorité aux piétons, pistes cyclables, parkings, cheminement le long du lac, cours d'eau, zones de détente.... De nombreuses options proposées en matière d'urbanisme, de mobilité et de paysage ont été analysées et leur pertinence confirmée par les participants.

Le sujet de la RDU a suscité beaucoup de questions et de réactions. Les participants, davantage concernés par ce projet en fonction de leur localisation dans la commune, ont exprimé haut et fort leurs espoirs, leurs craintes et leurs doutes.

Lors de la discussion finale, la Municipalité a rappelé que le système de circulation de l'agglomération nyonnaise en est au stade de projet conceptuel, mais que l'augmentation continue de la démographie sur la côte lémanique est une problématique bien réelle à laquelle les communes doivent impérativement faire face, et particulièrement la Commune de Prangins, qui "récolte" notamment la circulation drainée par la ville de Nyon.

Les ateliers se sont terminés autour d'un buffet, en présence de la Municipalité in corpore et des quatre professionnels qui ont animé les ateliers : une occasion pour certains de poursuivre les débats ou de confronter leurs idées.

Le personnel communal présent a largement contribué au bon déroulement de cette manifestation.

Martine Baud, Municipale, Aménagement du territoire



Quartier de l'Auberge : des nouvelles du Comité de pilotage

*Le Comité de pilotage s'est réuni à deux reprises depuis la parution de **La Gazette** de décembre 2007. Différents éléments ont été mis en place dans le processus de réhabilitation et de rénovation du quartier de l'Auberge.*



Chaque opération envisagée est dépendante des autres. L'établissement d'un planning global cohérent et détaillé s'avère indispensable. Une chose est certaine : il s'agit d'une planification dans laquelle les derniers travaux devraient aboutir, au mieux, à la fin de la législature des Autorités en place.

Concours "espace public"

Comme annoncé, le concours pour la création d'un espace public à côté de l'Auberge communale, sous forme d'un mandat d'études parallèles (MEP), a été lancé le 17 décembre dernier *. Les bureaux suivants ont été invités à présenter un projet :

Architectes :

ARD, architectes à Genève

L, architectes à Lausanne

Rapin et Sainz, architectes à Vevey

Paysagistes :

Jean-Yves Le Baron, paysagiste à Lausanne

Marina Denogent, paysagiste à Prangins

Cécile Passet, paysagiste à Lausanne

Les candidats ont eu l'occasion de poser des questions au jury lors d'une réunion à la Maison de Commune, le 17 janvier dernier. Ils ont jusqu'au 20 mars pour rendre leur projet qui sera jugé les 10 et 11 avril 2008.

Une séance de présentation publique du projet sélectionné
et de l'ensemble des projets, aura lieu

le 7 mai prochain, à 20 heures, à la salle du Conseil communal.

La Municipalité espère vivement qu'un projet original et pertinent sera sélectionné pour lui permettre d'envisager la suite des opérations, soit la démolition de l'ancienne salle communale, dans les meilleures conditions.

Le jury du concours est composé de :

Philippe Béboux, Pierre-Alain Couvreur, Nicolas Delachaux, Gaston Zimmermann, architectes.

Cristina Zoumboulakis et Charles Matile du Service du Développement territorial cantonal.

Pierre Hanhart, Président de la Commission d'urbanisme.

Bruno Marchand, architecte et urbaniste responsable du Plan Directeur Communal.

Martine Baud, Municipale, Présidente du jury.

** le règlement du concours peut être consulté au Service Technique Communal.*

Une coopérative pour des appartements à prix abordables

Les trois immeubles propriétés de la Commune de Prangins qui se trouvent à l'arrière de l'Auberge doivent être entièrement réhabilités. La Municipalité a l'intention, depuis quelques années déjà, de créer des appartements subventionnés à loyer abordables. Le manque de ce type d'appartements se fait toujours plus cruellement sentir, un peu partout dans la région. Les immeubles en question – ou la plus grande partie de ces immeubles – pourraient accueillir ce type d'appartements qui répondront à des critères bien précis. Le Comité de pilotage du quartier de l'auberge et la Municipalité étudient la possibilité de collaborer avec une coopérative existante. Le bâtiment appelé "La Passade", ancienne Maison de Commune, pourrait être affecté à un autre usage : en effet, les contraintes imposées par son gabarit et le fait que le bâtiment est protégé par le service des Monuments historiques ne parlent pas en faveur de la création d'appartements.

La Municipalité envisage de créer un concours d'architecture pour valoriser ces trois bâtiments communaux. Un cahier des charges est en phase d'élaboration.

Martine Baud, Présidente du Comité de pilotage

Repas des Aînés au Centre communal Les Morettes

Comme de coutume avant Noël, la Municipalité a convié nos Aînés à un repas de fin d'année, agrémenté d'une partie récréative. Ils ont été accueillis à l'heure de l'apéritif, ce qui fût l'occasion de quelques retrouvailles. Puis, les participants, au nombre d'une bonne centaine, ont eu droit aux salutations d'usage, tant ecclésiastiques que politiques, ainsi que les bons vœux du Père Noël ! Le repas fût concocté par M. Michel Rapp et son équipe qui, comme d'habitude, ont été fortement applaudis à l'heure du dessert. L'après-midi s'est poursuivie avec un spectacle du «Cabaret vaudois» intitulé «Santé caviste», moment d'humour et de tendresse rappelant à certains le célèbre «Quart d'heure vaudois» de la Radio romande.



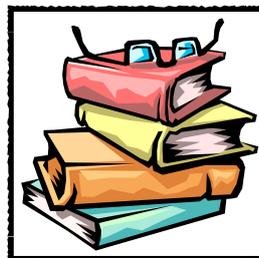
Accueil des nouveaux citoyens

18 jeunes (sur 48) ayant atteint leur majorité et 7 personnes (sur 16) ayant obtenu la naturalisation suisse avec bourgeoisie de Prangins ont répondu favorablement à l'invitation de la Municipalité. Accueillis par les Autorités avec les brefs discours de circonstance, ces nouveaux citoyens ont pu suivre

la présentation du Secrétaire municipal concernant la vie de la Commune et des droits et devoirs politiques. Une fondue, servie à l'Auberge communale, a permis à tout ce monde d'échanger et de faire plus ample connaissance avec les représentants politiques présents.



LES BREVES DU CONSEIL COMMUNAL



En date du **5 décembre 2007**, pour sa dernière séance de l'année civile, les 46 conseillers communaux présents ont débattus longuement, ayant un programme considérablement chargé. Douze points étaient à l'ordre du jour, dont quatre préavis.

En voici un résumé succinct.

Préavis No 24/07, relatif à l'intégration des corps de sapeurs-pompiers de Crans, Duillier, Eysins, Grens et Signy avec celui de Prangins-Nyon. Ce préavis a été accepté à l'unanimité.

Le préavis No 25/07, concernant le règlement de la taxe régionale de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires est accepté à l'unanimité.

Le préavis No 26/07, demandant un crédit supplémentaire en vue de la création d'un bâtiment pour le service de voirie et l'aménagement final du parking aux Abériaux. Après explication du Municipal responsable du dicastère, après une discussion animée et deux amendements déposés, le préavis est accepté, tel qu'amendé, par 44 oui et 2 abstentions.

Préavis No 27/07, Budget communal 2008.

Les mini préavis répartis tout au long des différents chapitres des comptes ont passablement excédés certains conseillers. Ceux-ci y voyant un moyen caché de la Municipalité de diminuer le pouvoir décisionnel du Législatif. Après de longues et vives discussions, quelques empoignades verbales et pas moins de neuf amendements déposés, le budget est accepté, tel qu'amendé, par 39 oui, 2 non et 4 abstentions.

Après l'annonce des préavis à venir par M. le Syndic, les propositions individuelles et divers, la séance s'est terminée aux environs de 23h45. Celle-ci a été suivie de suite, pour la plupart, d'une autre séance, de l'autre côté de la route, à l'Auberge communale, pour un instant de convivialité et de détente bien mérité.

G. Mauroux, Président du Conseil



Le **12 mars 2008**, le Conseil communal n'avait qu'un seul préavis à se mettre sous la dent. Il s'agissait de la demande de Fr. 65'000.-- pour la révision partielle du Plan de Quartier «Les Morettes». Néanmoins, la noble assemblée a commencé par l'assermentation de M. Marc von Büren, en remplacement de M. Charles Schmid, démissionnaire. Le préavis n'ayant pas autrement soulevé de questions fondamentales, il a été adopté à l'unanimité moins une abstention. Les conseillés s'en sont par contre donné à cœur joie au chapitre des points divers, puisque ne sont pas moins d'une bonne dizaine de questions ou remarques qui ont été adressées à la Municipalité.

G. Mauroux, Président du Conseil

Dates des séances du Conseil communal pour l'année 2008 :

le mercredi	12 mars	à 20h00
le jeudi	15 mai	à 20h00
le vendredi	20 juin	à 18h00
le mercredi	24 septembre	à 20h00
le mercredi	29 octobre	à 20h00
le mercredi	10 décembre	à 20h00

Les séances sont publiques et nous vous invitons à y participer.



Prochaines dates réservées pour des votations cantonales ou fédérales :

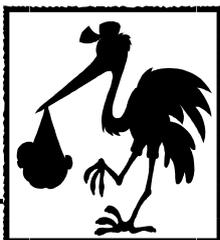
1^{er} juin 2008

- Votations fédérales : 1. Initiative populaire "Pour des naturalisations démocratiques".
2. Initiative populaire "Souveraineté du peuple sans propagande gouvernementale".
3. Article constitutionnel "Qualité et efficacité économique dans l'assurance-maladie".

28 septembre et 30 novembre 2008



EN JOIE ET EN PEINE



Ils sont nés :

Achille CRISINEL	le 19 novembre
Natasha NAVA MAYA	le 26 novembre
Nina FONJALLAZ	le 2 décembre
Greta Amelia VON DER LAGE	le 24 décembre
Roman GRIMONET	le 3 janvier
Antoine DUPERREX	le 16 janvier
Yasmina TEEDER	le 26 janvier
Carl VON KNORRING	le 1 ^{er} février
Luca HERRMANN	le 4 février
Loïc VON MURALT	le 4 février
Enzo PEREZ DA SILVA	le 23 février



Ils ont fêté :

Leurs 80 ans :

Mme Lucette BRYAND	le 5 janvier
Mme Yvonne Von GUNTEN	le 6 janvier
M. Jean-Claude BRAUCH	le 19 janvier
Mme Marie ZELINGER de BALKANY	le 27 janvier
Mme Georgette OCHSNER	le 17 février
Mme Marie-Joséphine MARTIN	le 24 février

Ses 90 ans :

Mme Simone CHAPPAZ	le 28 février
--------------------	---------------



Ils nous ont quittés :

Mme Esther DUMMERMUTH	le 7 décembre
Mme Yvette GIRARD	le 24 décembre
M. Edmond JENNY	le 28 décembre
Mme Carmen JEANCLAUDE	le 10 janvier

DES NOMS SUR DES VISAGES

Dessinatrice en génie civil, Mme **Valérie PICARD** est mariée, et la maman d'une fille de 9 1/2 ans et d'un garçon de 11 ans. Après un apprentissage à la Direction des travaux à la Commune de Morges, elle a travaillé dans divers bureaux d'ingénieurs et dans une agence de sécurité. Depuis le 1^{er} août 2006, elle seconde notre technicien communal et occupe un poste à mi-temps. Ayant de solides bases techniques, elle n'a pas peur d'enfiler ses bottes pour se rendre sur les chantiers. Conseillère communal dans sa commune de domicile, elle pratique volontiers le yoga et le footing.



Ginette LAMON PELLATON vous accueille depuis le 1^{er} août 2006 au Contrôle des Habitants de notre Commune. Au bénéfice d'un diplôme commercial, puis d'un brevet fédéral d'assistante de direction, elle nous vient du Valais, mais a, de plus, passé plus d'une année aux Etats-Unis. Maman de deux garçons de 3 et 6 ans, elle pratique volontiers le VTT, le badminton, la natation et le ski, mais également la lecture. Engagée à 30 %, il lui reste donc du temps pour ses activités familiales et ses loisirs.